

## PRESS RELEASE

# Le démonstrateur ATR éco-responsable prend son envol

**L'objectif de cette démonstration en vol est de tester des nouveaux matériaux composites plus isolants et efficaces, ainsi que des capteurs vibro-acoustiques intégrés à un panneau de la section de fuselage avant de l'ATR. Les vols permettront également de mettre la dernière génération de fibres optiques à l'épreuve en vue d'une meilleure identification des micro-fissures et d'une maintenance simplifiée.**

**Développées par Alenia Aermacchi, l'un des actionnaires d'ATR, ces technologies révolutionnaires visent à réduire le poids, la consommation de carburant, les émissions de CO<sub>2</sub> et de NO<sub>x</sub>, et les nuisances sonores de l'appareil.**

**Toulouse, le 8 juillet 2015** – Le prototype d'ATR 72 a effectué aujourd'hui son premier vol dans le cadre de la campagne d'essais « Initiative technologique conjointe Clean Sky » (CS JTI). Mesure adoptée par le Parlement européen, la CS JTI encourage les projets de recherche dans le cadre de partenariats public-privé (PPP). L'objectif est de développer conjointement un large éventail de technologies au service d'un système aérien écologique, innovant et compétitif. Clean Sky se propose de révolutionner les enjeux environnementaux ACARE d'ici 2020 par rapport aux niveaux relevés en 2000 : réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 50 %, abaisser les émissions de NO<sub>x</sub> de 80 % et diminuer de moitié la pollution sonore. Ce projet est le fruit d'un investissement à parts égales par l'industrie aéronautique et l'Union européenne.

Acteur phare du projet depuis sa création en 2008, ATR y est associé à travers son actionnaire italien Alenia Aermacchi, lui-même coordinateur du démonstrateur technologique intégré « Avions de transport régional vert » dans le cadre de l'initiative CS JTI. Le vol d'aujourd'hui marque le premier d'une longue série. D'ici la fin de l'année, une seconde campagne de vols d'essai permettra de valider les améliorations apportées aux systèmes de distribution électrique, de dispersion d'énergie et de climatisation. Fruits de développements et d'essais conjoints, ces innovations ATR serviront l'ensemble de l'aéronautique régionale de demain.

Carmine Orsi, Directeur Technique d'ATR, s'est montré ravi du premier vol organisé dans le cadre du projet Clean Sky. « Les ATR jouissent d'une réputation internationale unique en matière d'émissions de gaz. L'utilisation massive de matériaux composites sur les structures principales leur permet en effet de conjuguer consommation optimale et performance structurelle. Aujourd'hui, nous repoussons nos limites en expérimentant le fruit de plusieurs années de recherche conjointe afin de participer à un avenir toujours plus vert. » Et de conclure, « En tant que constructeurs aéronautiques, nous sommes tenus de mettre au point des technologies éco-responsables, d'autant que le nombre d'appareils en circulation ne cesse d'augmenter ».

### À propos d'ATR :

Fondé en 1981, ATR est devenu le leader mondial sur le marché des avions régionaux jusqu'à 90 places. Depuis sa création, ATR a vendu plus de 1 500 appareils. Avec plus de 25 millions d'heures de vol au compteur, les modèles ATR équipent les flottes de 190 compagnies

aériennes réparties dans plus de 90 pays. ATR est un partenariat à parts égales entre deux acteurs aéronautiques européens majeurs, Alenia Aermacchi (société du Groupe Finmeccanica) et le groupe Airbus. Son siège social se situe à Toulouse. ATR est certifiée ISO 14001.

**Contacts presse ATR :**

David Vargas

Tél. : +33 6 86 34 21 71

E-mail : [david.vargas@atr-aircraft.com](mailto:david.vargas@atr-aircraft.com)

Yevgenia Akinshina

Tél. : +33 6 08 17 97 04

E-mail : [yevgenia.akinshina@atr-aircraft.com](mailto:yevgenia.akinshina@atr-aircraft.com)